



# SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

*Bien Vivre en Val-de-Saône*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Ain  
Arrondissement de Bourg en Bresse

COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### **Séance du 14 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mai et à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE légalement convoqué le 7 mai 2025, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Maire

Etaient présents : Renaud DUMAY - Benoît PEIGNÉ - Matthieu ROLLET - Catherine GUTIERREZ - Pierrette BROSSE - Florence DALLY-DELÉGLISE - Cédric BADIN - Françoise DURAND - Fabienne PIRON - Julien MONTEIL - Véronique VAILLANT - Arnaud BROYER - Claudette GUSELLA - Gilles LATTARD - Catherine TEDESCHI - Andrée CARRIER - Jérémie DEREMETZ -

Etaient absents excusés : Magalie PEZZOTTA (pouvoir à Matthieu ROLLET) - Céline POMMERET CHAUSSIN (pouvoir à Benoît PEIGNÉ) - Fabrice RAPHANEL (pouvoir à Renaud DUMAY) - Christophe BOUQUIN-JAFFRE - Johan PIOLLET - Théo COCHET

Secrétaire de séance : Jérémie DEREMETZ

**N°2025.05.14.01 – Autorisation au Maire à ester en justice Monsieur Michel BENONI dans le cadre de contentieux d'urbanisme**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** le Maire à ester en justice, dans le cadre de l'affaire spécifiquement visée à la présente délibération, à savoir concernant les travaux de construction et d'installations sans autorisation d'urbanisme, contre Monsieur Michel BENONI, en particulier sur le plan pénal et civil ; à cet effet, le Maire sera habilité à déposer plainte auprès du Procureur de la République, voire à procéder par voie de citation directe, puis pourra se constituer partie civile au nom et pour le compte de la Commune de SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE ;

**AUTORISE** également le Maire à ester en justice, en défense, dans le cadre de toutes les actions qui pourraient être engagées par les intéressés susvisés, devant les Juridictions administrative notamment ;

**AUTORISE** par ailleurs le Maire à mandater le cabinet d'avocats CHANON LELEU ASSOCIES, avocats au Barreau de LYON, en la personne de Maître Florian CHANON, Associé cogérant du cabinet.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et tous les actes liés à ces procédures.

**N°2025.05.14.02 – Autorisation au Maire à ester en justice Monsieur Nicky PAUVIL dans le cadre de contentieux d'urbanisme**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** le Maire à ester en justice, dans le cadre de l'affaire spécifiquement visée à la présente délibération, à savoir concernant les travaux de construction et d'installations sans autorisation d'urbanisme, contre Monsieur Nicky PAUVIL, en particulier sur le plan pénal et civil ; à cet effet, le Maire sera habilité à déposer plainte auprès du Procureur de la République, voire à procéder par voie de citation directe, puis pourra se constituer partie civile au nom et pour le compte de la Commune de SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE ;

**AUTORISE** également le Maire à ester en justice, en défense, dans le cadre de toutes les actions qui pourraient être engagées par les intéressés susvisés, devant les Juridictions administrative notamment ;

**AUTORISE** par ailleurs le Maire à mandater le cabinet d'avocats CHANON LELEU ASSOCIES, avocats au Barreau de LYON, en la personne de Maître Florian CHANON, Associé cogérant du cabinet.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et tous les actes liés à ces procédures.

**AUTORISE** le Maire à adhérer au fonds d'aide et à signer tout document afférent.

N°2025.05.14.03 – Autorisation au Maire à ester en justice Monsieur Jean-Alexandre PAUVIL dans le cadre de contentieux d'urbanisme

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** le Maire à ester en justice, dans le cadre de l'affaire spécifiquement visée à la présente délibération, à savoir concernant les travaux de construction et d'installations sans autorisation d'urbanisme, contre Monsieur Jean-Alexandre PAUVIL, en particulier sur le plan pénal et civil ; à cet effet, le Maire sera habilité à déposer plainte auprès du Procureur de la République, voire à procéder par voie de citation directe, puis pourra se constituer partie civile au nom et pour le compte de la Commune de SAINT-DIDER-SUR-CHALARONNE ;

**AUTORISE** également le Maire à ester en justice, en défense, dans le cadre de toutes les actions qui pourraient être engagées par les intéressés susvisés, devant les Juridictions administrative notamment ;

**AUTORISE** par ailleurs le Maire à mandater le cabinet d'avocats CHANON LELEU ASSOCIES, avocats au Barreau de LYON, en la personne de Maître Florian CHANON, Associé cogérant du cabinet.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et tous les actes liés à ces procédures

N°2025.05.14.04 – Autorisation au Maire à ester en justice Monsieur Auguste CHOLLEY dans le cadre de contentieux d'urbanisme

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** le Maire à ester en justice, dans le cadre de l'affaire spécifiquement visée à la présente délibération, à savoir concernant les travaux de construction et d'installations sans autorisation d'urbanisme, contre Monsieur Auguste CHOLLEY, en particulier sur le plan pénal et civil ; à cet effet, le Maire sera habilité à déposer plainte auprès du Procureur de la République, voire à procéder par voie de citation directe, puis pourra se constituer partie civile au nom et pour le compte de la Commune de SAINT-DIDER-SUR-CHALARONNE ;

**AUTORISE** également le Maire à ester en justice, en défense, dans le cadre de toutes les actions qui pourraient être engagées par les intéressés susvisés, devant les Juridictions administrative notamment ;

**AUTORISE** par ailleurs le Maire à mandater le cabinet d'avocats CHANON LELEU ASSOCIES, avocats au Barreau de LYON, en la personne de Maître Florian CHANON, Associé cogérant du cabinet.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et tous les actes liés à ces procédures.

N°2025.05.14.05 – Autorisation au Maire à ester en justice Monsieur Guy HART dans le cadre de contentieux d'urbanisme

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** le Maire à ester en justice, dans le cadre de l'affaire spécifiquement visée à la présente délibération, à savoir concernant les travaux de construction et d'installations sans autorisation d'urbanisme, contre Monsieur Guy HART, en particulier sur le plan pénal et civil ; à cet effet, le Maire sera habilité à déposer plainte auprès du Procureur de la République, voire à procéder par voie de citation directe, puis pourra se constituer partie civile au nom et pour le compte de la Commune de SAINT-DIDER-SUR-CHALARONNE ;

**AUTORISE** également le Maire à ester en justice, en défense, dans le cadre de toutes les actions qui pourraient être engagées par les intéressés susvisés, devant les Juridictions administrative notamment ;

**AUTORISE** par ailleurs le Maire à mandater le cabinet d'avocats CHANON LELEU ASSOCIES, avocats au Barreau de LYON, en la personne de Maître Florian CHANON, Associé cogérant du cabinet.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et tous les actes liés à ces procédures.

**N°2025.05.14.06 – Autorisation au Maire à ester en justice Monsieur Georges PARENT dans le cadre de contentieux d'urbanisme**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** le Maire à ester en justice, dans le cadre de l'affaire spécifiquement visée à la présente délibération, à savoir concernant les travaux de construction et d'installations sans autorisation d'urbanisme, contre Monsieur Georges PARENT, en particulier sur le plan pénal et civil ; à cet effet, le Maire sera habilité à déposer plainte auprès du Procureur de la République, voire à procéder par voie de citation directe, puis pourra se constituer partie civile au nom et pour le compte de la Commune de SAINT-DIDER-SUR-CHALARONNE ;

**AUTORISE** également le Maire à ester en justice, en défense, dans le cadre de toutes les actions qui pourraient être engagées par les intéressés susvisés, devant les Juridictions administrative notamment ;

**AUTORISE** par ailleurs le Maire à mandater le cabinet d'avocats CHANON LELEU ASSOCIES, avocats au Barreau de LYON, en la personne de Maître Florian CHANON, Associé cogérant du cabinet.

**N°2025.05.14.07 – Autorisation au Maire à ester en justice Monsieur François SIEGLER dans le cadre de contentieux d'urbanisme**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** le Maire à ester en justice, dans le cadre de l'affaire spécifiquement visée à la présente délibération, à savoir concernant les travaux de construction et d'installations sans autorisation d'urbanisme, contre Monsieur François SIEGLER, en particulier sur le plan pénal et civil ; à cet effet, le Maire sera habilité à déposer plainte auprès du Procureur de la République, voire à procéder par voie de citation directe, puis pourra se constituer partie civile au nom et pour le compte de la Commune de SAINT-DIDER-SUR-CHALARONNE ;

**AUTORISE** également le Maire à ester en justice, en défense, dans le cadre de toutes les actions qui pourraient être engagées par les intéressés susvisés, devant les Juridictions administrative notamment ;

**AUTORISE** par ailleurs le Maire à mandater le cabinet d'avocats CHANON LELEU ASSOCIES, avocats au Barreau de LYON, en la personne de Maître Florian CHANON, Associé cogérant du cabinet.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**APPROUVE** le projet d'avenant à la convention de gestion de la Voie Bleue.

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

**N°2025.05.14.08 – Projet d'avenant à la convention de gestion de la Voie Bleue – V50**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**APPROUVE** le projet d'avenant à la convention de gestion de la Voie Bleue.

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

**N°2025.05.14.09 – Approbation des conditions générales d'utilisation relatives à la recevabilité de la saisine par voie électronique (SVE) des autorisations d'urbanisme et le suivi des dossiers par le demandeur**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**APPROUVE** les conditions générales d'utilisation relatives à la recevabilité de la saisine par voie électronique (SVE) des autorisations d'urbanisme et le suivi des dossiers par le demandeur.

**AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

N°2025.05.14.10 – Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Ain pour l'organisation des Esti'Val de Saône 2025

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Ain pour l'organisation des Esti'Val de Saône 2025

**APPROUVE** le plan de financement au titre du Conseil départemental de l'Ain défini comme suit :

Sources	Libellés	Montant TTC	Taux
Fonds propres	Commune de Saint-Didier	43 520,15 €	85 %
Emprunts			
<b>Sous-total financement</b>			
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL			
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental	Aide aux projets culturels et aux festivals	7 680,03 €	15 %
Fonds de concours CC			
<b>Sous-Total Subventions Publiques</b>			
Total TTC		51 200,18 €	100 %

N°2025.05.14.11 – Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Ain pour la création d'un dispositif d'éclairage public

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Ain pour le projet de création d'un dispositif d'éclairage public solaire au parking de la rue de Crénans et au parking du Moulin Neuf.

**APPROUVE** le plan de financement au titre du Conseil départemental de l'Ain défini comme suit :

Sources	Libellés	Montant HT	Taux
Fonds propres	Commune de Saint-Didier	13 630,00 €	80 %
Emprunts			
<b>Sous-total financement</b>			
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL			
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental	Pacte de territoire 2024-2026 – Transition écologique	3 407,50 €	20 %
Fonds de concours CC			
<b>Sous-Total Subventions Publiques</b>			
Total HT		17 037,50 €	100 %

N°2025.05.14.12 – Demande de subvention du Conseil départemental de l'Ain pour les archives communales

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Ain pour le classement, la restauration et la numérisation des archives communales

**APPROUVE** le plan de financement au titre du Conseil départemental de l'Ain défini comme suit :

Sources	Libellés	Montant HT	Taux
Fonds propres	Commune de Saint-Didier	13 159,30 €	55 %
Emprunts			
<b>Sous-total financement</b>			
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL			
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental	Aides pour le classement, la restauration et la numérisation des archives communales	10 766,70 €	45 %
Fonds de concours CC			
<b>Sous-Total Subventions Publiques</b>			
Total HT		23 926,00 €	100 %

N°2025.05.14.13 – Demande de subvention du Conseil départemental de l'Ain pour la création de la nouvelle maison de santé pôle

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Ain pour la création de la nouvelle maison de santé au pôle santé des Huguets

**APPROUVE** le plan de financement au titre du pacte de territoire 2024-2026 défini comme suit :

Sources	Libellés	Montant HT	Taux
Fonds propres	Commune de Saint-Didier	3 204 400,00 €	95,53 %
Emprunts			
<b>Sous-total financement</b>			
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL			
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental	Pacte de territoire 2024-2026 – Investissements structurants (> 400 000 €)	150 000,00 €	4,47 %
Fonds de concours CC			
<b>Sous-Total Subventions Publiques</b>			
Total HT		3 354 400,00 €	100 %

N°2025.05.14.14 – Demande de subvention au titre de la DETR pour la création de la nouvelle maison de santé au pôle santé des Huguets

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2025 pour la création de la nouvelle maison de santé au pôle santé des Huguets

**APPROUVE** le plan de financement au titre de la DTRR défini comme suit :

<b>Sources</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
Fonds propres	Commune de Saint-Didier	3 154 400,00 €	94,03 %
Emprunts			
<b>Sous-total financement</b>			
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DETR 2025 – EDUCATION & SANTÉ	200 000,00 €	5,97 %
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental			
Fonds de concours CC			
<b>Sous-Total Subventions Publiques</b>			
Total HT		3 354 400,00 €	100 %

N°2025.05.14.15 – Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la création de la nouvelle maison de santé au pôle santé des Huguets

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la création de la nouvelle maison de santé au pôle santé des Huguets

**APPROUVE** le plan de financement au titre de la demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes défini comme suit :

<b>Sources</b>	<b>Libellés</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
Fonds propres	Commune de Saint-Didier	3 104 400,00 €	92,55 %
Emprunts			
<b>Sous-total financement</b>			
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL			
Etat – autre			
Conseil Régional	Créer ou développer une maison ou un centre de santé pluriprofessionnels	250 000,00 €	7,45 %
Conseil Départemental			
Fonds de concours CC			
<b>Sous-Total Subventions Publiques</b>			
Total HT		3 354 400,00 €	100 %

N°2025.05.14.16 – Mise à disposition d'une salle communale dans le cadre de l'assemblée générale de l'Académie de la Dombes

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**AUTORISE** la mise à disposition à titre gratuit d'une salle à l'académie de la Dombes pour l'organisation de leur assemblée générale.

N°2025.05.14.17 – Renouvellement du dispositif de subvention pour l'achat d'un vélo électrique neuf

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 100 € pour les habitants de Saint-Didier-sur-Chalaronne pour l'achat d'un vélo électrique neuf selon les conditions suivantes :

- La subvention ne doit pas dépasser 50 % du montant total de l'achat d'un vélo électrique neuf sur le territoire français (facture à l'appui)
- La subvention est réservée aux habitants de Saint-Didier-sur-Chalaronne (sous réserve de la production d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois, de la présentation d'un justificatif d'identité et RIB)
- La subvention est réservée aux 10 premières demandes de subvention déposées entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025

**PRECISE** que les dépenses ne pourront excéder 1000€ et seront inscrites sur l'exercice 2025 en section d'investissement du budget principal

N°2025.05.14.18 – Fixation des tarifs du mini-séjour 2025 de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**FIXE** les tarifs du Mini séjour 2024 de la façon suivante :

QF	%	COMMUNE	%	CCVSC	%	Hors CCVSC
1 0 - 600€	20	124, 00 €	25	155, 00 €	30	186, 00 €
2 601 - 800€	30	186, 00 €	35	217, 00 €	35	248, 00 €
3 801 - 1200€	45	279, 00 €	50	310, 00 €	55	341, 00 €
4 + de 1201€	55	341, 00 €	60	372, 00 €	65	403, 00 €

**DÉCIDE** de fixer une réduction 10 % par enfant à partir de 3 enfants de la même famille participant au même séjour.

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

N°2025.05.14.19 – Création d'un emploi non permanent pour les services techniques – Accroissement saisonnier d'activité

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**CRÉÉ** un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité selon le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPLOIS SAISONNIERS

Filière	Grade	Affectation	Durée	Catégorie	Temps de travail
Technique	Adjoint technique territorial	Services Techniques	Du 30 juin 2025 au 31 août 2025	C	35h

**DIT** que les dépenses seront inscrites en section de fonctionnement du budget principal.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents pour la mise en œuvre de cette délibération.

N°2025.05.14.20 – Création d'un emploi non permanent pour l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) – Accroissement temporaire d'activité

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité**

**CRÉÉ** un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité selon le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPLOIS SAISONNIERS

Filière	Grade	Affectation	Durée	Catégorie	Temps de travail
Animation	Adjoint d'animation	Périscolaire, ACM, Restauration	Du 1 <sup>er</sup> mai 2025 au 30 septembre 2025	C	35h

**DIT** que les dépenses seront inscrites en section de fonctionnement du budget principal.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents pour la mise en œuvre de cette délibération.

N°2025.05.14.21 – Compte-rendu des attributions exercées de l'organe délibérant

**Le Conseil Municipal,**

**PREND ACTE** des attributions exercées par Monsieur le Maire par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant TTC
27/01/2025	NOREMAT	ARNAS	Révision + divers réparations	395,21 €
29/01/2025	ACRT	BOURG EN BRESSE	Modification serveur vocal interactif et répondeur	1 337,22 €
30/01/2025	RIVILIER	SAINT JUST SAINT RAMBERT	Chaussures Police Municipale	2 523,85 €
30/01/2025	MECADOMBES	SAINT DIDIER CHALARONNE	Entretien RENAULT ERGOS 446	312,00 €
31/01/2025	SIGNALS GIROD	CHARNAY LES MACON	Panneaux et fournitures	141,89 €
03/02/2025	LE PATRIOTE	LIMAS	Abonnement le patriote	1 623,89 €
10/02/2025	NOREMAT	ARNAS	Remplacement multiplicateur	1 190,16 €

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant TTC
10/02/2025	AF MACONNERIE	CRUZILLES LES MÉPILLAT	Reprise dalle en béton	40,00 €
10/02/2025	FEA	CHASSIEU	Contrat de maintenance portes sectionnelles	948,32 €
10/02/2025	WORLDPLAS	BESANCON	Contrat de maintenance des pro électroniques	500,00 €
12/02/2025	PROTECSAN	CHALEINS	Réparation WC	1 829,90 €
12/02/2025	GARRY	MACON	Entretien tracteur-tondeuse	379,55 €
13/02/2025	SIGNALS GIROD	CHARNAY LES MACON	Colliers et boulons	58,78 €
14/02/2025	GARRY	MACON	Réparation du tracteur ISEKI	875,71 €
14/02/2025	CAUE	BOURG EN BRESSE	Adhésion 2025	151,45 €
14/02/2025	L'AVENTURE DU VIVANT	ECULLY	Formation CIPP DENSA pour les services techniques	1 260,00 €
18/02/2025	MENUISERIE GUIDE	ILLIAT	Remplacement volets roulants services techniques	2 568,00 €
19/02/2025	SIGNALS GIROD	CHARNAY LES MACON	2 PANNEAUX	186,88 €
20/02/2025	OFFICE DE TOURISME DE BOCAGE BRESSUIRAIS	BRESSUIRE	Hébergement et visite à Bressuire du 21.07.25 au 26.07.2025 - centre de loisirs	9 001,37 €
20/02/2025	MAISONNEUVE	BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS	Transport à Cerizay - Centre de loisirs	5 910,00 €
20/02/2025	SERRE	BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS	Fourniture et pose verre isolant	519,12 €
20/02/2025	DUFERCO MOREL	BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS	Tôles larmées	363,31 €
21/02/2025	JUST MARRIED BAND	REPLONGES	Spectacle du 1er juillet 2025 Esti'Val de Saône	950 €
26/02/2025	MECADOMBES	SAINT DIDIER CHALARONNE	Entretien annuel tracteur	314,95 €
03/03/2025	SMIDOM	SAINT DIDIER CHALARONNE	Remplacement bac 350 L école F. DOLTO	48,00 €
03/03/2025	SIEA		Devis bornes électrique place du Cessez le feu	34 717,80 €
05/03/2025	PUM	MACON	Devis tube annelé et grilles plates	1 274,70 €
07/03/2025	NATURALIS	LONGVIC	Devis de produits	919,16 €
07/03/2025	NOREMAT	ARNAS	Devis pièces Turbo spinta	967,20 €
11/03/2025	PROTECSAN	CHALEINS	Devis réparation fuite	434,23 €
13/03/2025	MAITRE GAELE ESPOSIT	TREVOUX	Signification d'un acte	180,00 €
18/03/2025	CM E.I. CLAIRE MOREL	LYON	Accompagnement procédure marché public	6 270,00 €
19/03/2025	GARRY	MACON	Fourniture aspiratrice de feuilles HONDA	242,72 €
19/03/2025	TONIC RADIO	LYON	Concerts Esti'Val de Saône 2025	5 640,00 €
20/03/2025	BALIGAND SERVICES	CHANEINS	Coffrage en tôle	300,00 €
21/03/2025	SCB EQUIPEMENT	VARENNES LES MACONS	Armoire réfrigérée pour le camping	1 140,00 €
21/03/2025	SEDI Equipement	UZEZ	Registre enquête publique	26,40 €
22/03/2025	VISIOPCOM	ANTONY	Contrat de location d'espaces publicitaires – Capot Navette Municipale	3 840,00 €

N°2025.05.14.22 – Compte-rendu des demandes d'autorisations d'urbanisme en cours d'instruction

**Le Conseil Municipal,**

**PREND ACTE** des autorisations d'urbanisme délivrées par Monsieur le Maire ci-dessous :

**a. Autorisation du Droit des Sols**

N° archive	N° dossier	Pétitionnaire	Section et n° de parcelle – Travaux envisagés
4331	DP 25 V0032	GUILLIN Charles	AO 489 - Remplacement de la haie par un mur
4332	DP 25 V0033	FALIP Honorine	AO 756 - Pose d'un abri de jardin de 18 m <sup>2</sup>
4333	PC 25 V0013	MARTELIN Kevin	YB 194, 196 - Transformation et agrandissement garage existant plus création d'un garage
4334	DP 25 V0034	ONAE FLEURS-SERINDAT Pauline	AP 191 - Rafraîchissement de la façade
4335	PC 25 V0005-M01	LAPALUS Natacha	ZY 335 - Modification de l'emplacement des groupes de pompes à chaleur sur la façade
4336	DP 25 V0035	VERCHERE Kevin	ZD 062 - Rénovation d'un bâtiment d'habitation pour la création d'un gîte.
4337	DP 25 V0036	RISPAL Manon	ZP 180 - Installation panneaux photovoltaïques
4338	DP 25 V0037	SMIDOM	OB 389 - Installation d'une pergola
4339	DP 25 V0038	LASSARAT Simone	YB 108 - Remplacement des persiennes
4340	DP 25 V0039	EDF Solutions Solaires	AS 014 - Installation panneaux photovoltaïques
4341	DP 25 V0040	CORNUAU Julien	ZX 223 - Installation store de terrasse sur pieds
4342	DP 25 V0041	DEVILLE Alain	AO 095 - Suppression porte garage, remplacement par un mur avec création d'une porte et une fenêtre
4343	DP 25 V0042	BOURLY Jean-Philippe	ZM 280 - Pose d'un pool house en bois toit plat
4344	DP 25 V0043	DUBOST Thierry	ZO 159, 160 - Isolation d'une maison par l'extérieur
4345	DP 25 V0044	SOLASUN	ZN 132 - Installation de 350 panneaux photovoltaïques
4346	PC 25 V0014	SCI LA VALISE A CHATS	ZV 229, 230 - Aménagement clinique vétérinaire, panneaux photovoltaïques
4347	AT 25 V0001	SCI LA VALISE A CHATS	ZV 229, 230 - Aménagement clinique vétérinaire, panneaux photovoltaïques
4348	PC 25 V0015	AYDOGAN Yahya	ZY 050 - Construction d'une maison individuelle, garage et piscine
4349	DP 25 V0045	DUBOST David	ZV 139 - Installation piscine hors sol
4350	AP 25 V0001	SAFM - La Maison des Obsèques	ZV 220 - Installation d'une nouvelle enseigne

**b. Déclaration d'intention d'aliéner**

Date	N° de DIA	PARCELLES	ADRESSE
4331	DP 25 V0032	GUILLIN Charles	AO 489 - Remplacement de la haie par un mur
4332	DP 25 V0033	FALIP Honorine	AO 756 - Pose d'un abri de jardin de 18 m <sup>2</sup>
4333	PC 25 V0013	MARTELIN Kevin	YB 194, 196 - Transformation et agrandissement garage existant plus création d'un garage

Fait à Saint-Didier-sur-Chalaronne, le 14 mai 2025

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Renaud DUMAY

Jérémie DEREMETZ